

## DEC191949 INSMI

Décision portant nomination de M. Arnaud Guillin en qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Arnaud Guillin, Professeur des universités est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions, du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 août 2020 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet : La préfiguration d'un institut autour des Mathématiques de la Planète Terre.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

